



Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bien préparer son avenir grâce à l'apprentissage dans la fonction publique

*Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord s'est associé à la Région Nord-Pas de Calais pour développer l'apprentissage dans les collectivités territoriales du Nord.*

La formation en apprentissage a tout pour séduire les jeunes : elle permet de préparer un diplôme et d'acquérir une première expérience professionnelle tout en percevant une rémunération. Beaucoup de jeunes la considèrent comme la solution idéale pour débiter sur le marché de l'emploi.

Dans la Région Nord-Pas de Calais, ce sont actuellement 99 métiers de la fonction publique territoriale qui peuvent être abordés par le biais de l'apprentissage, à travers une large offre de formations proposée par les Centres de Formation d'Apprentis (C.F.A.).

Les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à recruter des apprentis de tous niveaux, du BEP à Bac+5. Ainsi, aujourd'hui, BTS, Licence, Master ou diplômes d'Ingénieur ne sont plus en reste.

### Des métiers qui recrutent...

Qu'il s'agisse de métiers du management, de l'animation, du service à la population, des interventions techniques ou de la sécurité, les jeunes pourront assurément trouver, au sein d'une collectivité territoriale, ceux correspondant à leurs projets d'orientation scolaire et professionnelle.

Ainsi, les espaces verts, la petite enfance, la restauration, mais aussi le domaine administratif (comptabilité, gestion, secrétariat...), l'urbanisme ou les ressources humaines sont autant de métiers de la Fonction Publique Territoriale qui recrutent et dans lesquels la volonté de recourir à l'apprentissage est confirmée.

À ce jour, nombreuses sont les collectivités territoriales du département qui ont déjà recruté un ou plusieurs apprentis. Sans compter les quelques 150 contrats d'apprentissage en cours au sein du Conseil régional Nord-Pas de Calais, ce sont plus de 630 apprentis qui avaient été intégrés dans les communes ou les communautés de communes du département du Nord pour l'année scolaire 2009/2010.

Et ce chiffre n'est pas prêt de diminuer car, pour poursuivre l'impulsion engagée les années précédentes, le Conseil régional a décidé de mettre en œuvre des mesures incitatives pour encourager davantage les collectivités territoriales à recruter de nouveaux apprentis en 2010 et en 2011.

Outre une aide financière exceptionnelle accordée aux collectivités territoriales reposant sur la prise en charge de l'intégralité du coût de formation du 1<sup>er</sup> apprenti recruté, **la Région a confié au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (Cdg59) le soin d'encourager les collectivités territoriales à recruter des apprentis et d'informer les jeunes sur les métiers de la fonction publique territoriale.**

### Les CFA : la voie royale...

Pour remplir cette mission d'information auprès des jeunes, le Cdg59 s'appuie régulièrement sur le réseau régional des C.F.A. et sur celui des missions locales qui disposent tous deux d'un large vivier de candidats susceptibles d'être intéressés par un contrat d'apprentissage.

Des outils ont également été développés, notamment une rubrique spécifique « Devenir apprenti » sur le site Internet du Cdg59 où les futurs apprentis pourront trouver des fiches explicatives, l'annuaire des métiers de la Fonction Publique Territoriale préparés dans les C.F.A. de la Région, des conseils pour la recherche d'un employeur, des témoignages d'apprentis venant de terminer un contrat d'apprentissage dans une collectivité territoriale, etc.

**Au total, pour l'année scolaire 2010/2011, parmi les collectivités territoriales ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé par les services du Cdg59, 77 ont été signataires d'un ou plusieurs contrats d'apprentissage, 288 contrats ont été signés dont 29 dans le cadre d'un contrat d'apprentissage aménagé, répartis dans 35 domaines de formation.**

A Lille, le 26 janvier 2011

---

*Pour plus d'informations :*

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord - Cdg59

[www.cdg59.fr/emploi/apprentissage.html](http://www.cdg59.fr/emploi/apprentissage.html)

Service apprentissage - Tél. 0811 560 559

Cellule handicap - Tél. 03 59 56 88 85